Extrait d'un volume de notre collection TÀP
http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180

9

L'exégèse humaniste de Hugo Grotius

La renommée de Hugo Grotius le présente aujourd'hui comme juriste (pour son traité *De iure belli ac pacis*)[1] et, peut-être, comme homme politique. On connaît beaucoup moins son œuvre théologique, qui remplit quatre gros volumes[2]. Grotius était un juriste, un homme d'Etat, un politicien; il appartenait à la communauté néerlandaise des Remontrants et il s'engagea pour cela dans les ardents conflits politiques et religieux de son temps[3]. Mais on le considère plutôt comme le dernier représentant du mouvement européen qui commença au XIVe siècle et que l'on nomme *humanisme*[4], dont les derniers feux brillèrent en Hollande au début du XVIIe siècle. Il réunissait toutes les qualités de l'humaniste[5] : une formation encyclopédique, la connaissance de plusieurs langues anciennes et modernes, y compris l'hébreu ancien et talmudique et le syriaque (à défaut d'anglais, ce qui n'est pas certain), l'intérêt pour la

1. *De iure belli ac pacis libri tres*, Paris, 1625; nous utilisons l'éd. crit. de P. C. MOLHUYSEN, Leyde, 1919.

2. *Opera omnia theologica*, Amsterdam, t. I; II, 1.2; III, 1679; Londres, 1679 (abrégé en *OOT*).

3. Nous n'indiquons que quelques biographies modernes de Grotius : W. S. M. KNIGHT, *The Life and Works of Hugo Grotius* (The Grotius Society Publications, 4), Londres, 1925; A. HALLEMA, *Hugo de Groot*, 1942; l'esquisse biographique de W. J. M. van EYSINGA, *Hugo Grotius*, trad. all., Bâle, 1952, est écrite comme essai. Sur la théologie de Grotius, v. J. SCHULTER, *Die Theologie des Hugo Grotius*, Göttingen, 1919; A. H. HAENTJENS, *Hugo de Groot als godsdienstig denker*, Amsterdam, 1946 (sur l'exégèse, 27-65); A. CORSANO, *U. Grozio, l'umanista, il teologo, il giurista*, Bari, 1948 (sauf l'exégèse).

4. Sur ses prédécesseurs humanistes, d'Erasme et Melanchthon à Scaliger et Casaubon, v. CORSANO, *op. cit.*, pp. 3-44.

5. Pour Grotius comme historien, v. *De Antiquitate reipublicae Batavicae*, 1610; *Historia Gothorum Vandalorum et Longobardorum*, 1655.

philologie classique et les sources antiques (il a publié plusieurs auteurs grecs et latins), ainsi que pour l'histoire (il a écrit des ouvrages historiques). Il est à remarquer qu'il paraît ignorer complètement les progrès considérables que connaissent alors les sciences de la nature[6]; il ignore aussi le mouvement philosophique empiriste. Sur le seuil d'une nouvelle époque, il semble regarder en arrière. Et pourtant, à bien scruter ses écrits, on se rend compte qu'il y montre des traces du changement qui conduisit à ce que nous appelons les temps modernes. On connaît bien l'étape importante que constitue son argument « etiamsi daremus (...) non esse Deum »[7], qui fonde l'autonomie de la loi morale, autonomie que Leibniz reprendra à sa suite[8]. Une morale autonome constitue la base la plus caractéristique de la pensée humaniste, ce qui sera particulièrement important pour l'âge des Lumières.

Bien que laïc, Grotius fut pourtant un théologien de renom. Ses efforts pour l'unité des Eglises ne sont pas oubliés; ses propositions pour unir les confessions (y inclus les catholiques)[9] procédaient de la même vision du monde humaniste qui minorait les points essentiels de la profession de foi protestante : *sola fide* (par la foi seule), *sola scriptura* (par la seule Ecriture) et y joignait la tradition comme une autre manière d'assurer la transmission du message apostolique[10]. Dans son œuvre d'exégète, nous sommes étonnés de retrouver de si nombreuses citations des sources patristiques[11] : Jérôme, Augustin, Chrysostome, Justin et d'autres sont sans cesse appelés pour soutenir telle ou telle explication de l'Ecriture. Grotius avait une grande familiarité avec les Pères. Mais il possédait aussi une bonne maîtrise de la tradition exégétique juive, à commencer par les « Rabbins » Philon et Josèphe, jusqu'à Ibn Ezra, Kimchi et Maïmonides qui lui servent pour une infinité de détails textuels

6. Sur les jugements de Grotius sur Galilée et Kepler et sa position en cosmologie, v. *Theologie*, pp. 21 sq.

7. *De iure belli*, éd. MOLHUYSEN, p. 7. V. aussi James St. LÉGER, The *Etiamsi daremus* of Hugo Grotius (thèse Angelicum), Rome, 1962.

8. V. surtout A. DROETTO, « Ugone Crozio e l'*avversario* di Cartesio nella questione delle verità eterne », in *Studi Groziani*, Torino, 1968, pp. 35-63; cf. also ID., « I Prolegomeni al *De iure belli ac pacis* », *ibid.*, pp. 292-308.

9. V. « Via ad pacem ecclesiasticam... » (1642), *OOT* III, pp. 535-636; « Votum pro pace ecclesiastica... », *ibid.*, pp. 653-676, et CORSANO, *op. cit.*, pp. 159-230.

10. GROTIUS prend souvent position en faveur des traditions de l'Eglise primitive, v. son introduction aux *Annotations à l'Ancien Testament*, *OOT*, II 1, p. 2 : « Testor autem, si quid usquam a me scriptum est pugnans cum iis sacrae Scripturae sensibus, quos Ecclesiae Christianae a prima aetate acceptos perseverante consensu tenuere... me id pro non scripto habere ac mutare paratissimum. » V. aussi « Votum pro pace », *OOT* III, pp. 653-675 sq.; « Rivetani apologetici discussio », *ibid.*, p. 679-745, pp. 723 f., *ea*; K. KROCHTONNING, *Hugo Grotius und die religiösen Bewegungen im Protestantismus seiner Zeit*, Cologne, 1904 (un apologiste catholique pour qui ces traits montrent que Grotius était proche d'une conversion au catholicisme). Pour le dialogue entre les deux communautés, v. aussi P. H. WINKELMAN, *Remonstranten en Katolieken in de eeuw van Hugo de Groot*, Nimègue, 1945.

11. Le problème est, toutefois, que ses références ne sont pas toujours assez exactes, v. MOLHUYSEN, Préface, in *De iure belli*, *op. cit.*, p. XIII.